

Balade à pieds à travers La Tour, Le Collet, Le Mollard et La Chal (patrimoine) – n°2

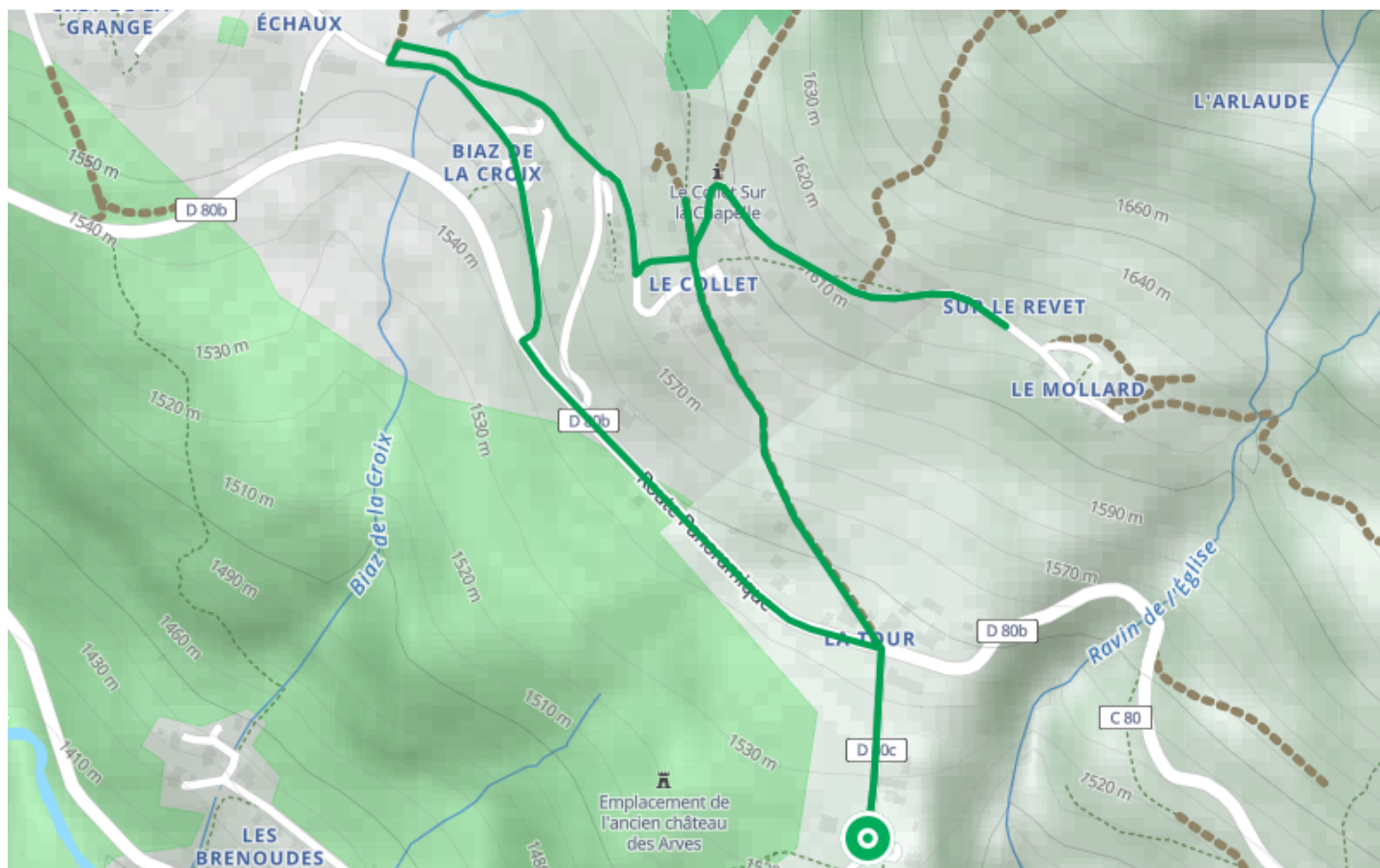
● Très facile

👤 Randonnée

🕒 2 h

↔ 1.60 km

📍 **Départ** 7 Place de la Mairie
73530, Saint-Jean-d'Arves



Descriptif

- Boucle : 2h
- Niveau : Facile (plat puis pente régulière et légère)
- Arrêt navette : Mairie-Miellerie
- Intérêt : Visite de la Miellerie (voir horaires sur le programme d'animation) / Visite de la ferme des ânes Anes en Montagne (voir horaires sur le programme d'animation) / Table d'orientation

Départ de la place de l'Eglise / Mairie.

Devant la Mairie, un poteau porte les 3 premières plaques patrimoniales (Mairie / Eglise / Pré Carré). Remontez la route vers le carrefour en passant devant l'école primaire intercommunale (Saint Jean d'Arves et Saint Sorlin d'Arves) qui accueille environ 35 enfants en 2 classes ainsi que la bibliothèque municipale. Au carrefour, vous trouverez la plaque patrimoniale « Le Château classique ». Remontez le chemin bordé de saules ancestraux. La plaque « Grand chemin » vous en fera percevoir toute l'importance historique. Vous rejoignez le hameau du Collet où le bachal et la chapelle Sainte Brigide (*) sont dotés de plaques d'interprétation. L'intérieur de la chapelle est visible par une lucarne sur la porte d'entrée principale. Continuez la route principale pour vous retrouver au pied de la piste du Col d'Arves où une plaque rappelle l'importance de ce col pour anciennement rejoindre Saint Jean de Maurienne. Poursuivez la route pour atteindre la table d'orientation où le paysage commenté est en mode

printemps / été. En passant devant un câble à foin (*)

sur votre gauche, vous arrivez au hameau du Mollard dans lequel vous pouvez faire un aller-retour (fermes traditionnelles).

Revenez sur vos pas et atteignant de nouveau à la chapelle, cette fois ci, prendre la route qui descend sur votre droite. 150m plus bas, un panneau jaune de randonnée vous propose de prendre le raccourci qui permet de rejoindre le front de neige sinon suivez la route (600m de plus).

Si votre voiture était garée place de la Mairie, en bas de la route du Collet, prendre la route départementale sur votre gauche.



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

